



Association Interentreprises pour la Santé au Travail

## Actions collectives 2009-2010 AIST-Avignon

De nombreuses actions collectives, communes à plusieurs médecins du travail et membres de l'équipe prévention, ont été réalisées par les équipes de l'AIST-Avignon et, souvent, en partenariat avec des organismes externes, en faveur des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

- **Maintien dans l'emploi :** Objectif : favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en passe d'être déclarés inaptes. Méthode : rencontre des intervenants dans le champ du maintien dans l'emploi (PDITH, SAMETH, AGEFIPH, CRAM...), promotion de la visite de reprise auprès des médecins de soin, réalisation d'une cartographie des Services de Santé au Travail, réalisation d'un cahier maintien dans l'emploi, organisation d'une réunion d'information à destination des médecins du travail, recours à une assistante sociale ½ jour par semaine.
- **Évaluation des risques dans les pressings :** Objectifs : Évaluer l'exposition des salariés et proposer des mesures de prévention. Méthode : recueil de données sur le terrain (produits, machines, manipulations, ventilation, ...) ; mesures atmosphériques ; mesure exposition des salariés par l'utilisation de marqueurs biologiques ; recommandations.
- **Coiffeurs :** Objectif : sensibilisation des employeurs et salariés au risque chimique et à la prévention des risques. Méthode : lors des visites de salons de coiffure : recherche de produits chimiques et élaboration d'une fiche d'entreprise
- **TMS et FPS dans les EHPAD :** Objectif : accompagnement de plusieurs EHPAD pour agir sur les conditions de travail des soignants. Méthode : 2 axes : un questionnaire médical (initié en 2008) et une approche ergonomique du poste de travail. Cette action combine les compétences de médecins du travail et IPRP de 3 Services de Santé au Travail (Avignon, Isle sur la Sorgue et Salon de Provence) et est réalisée en partenariat avec ACT-Méditerranée (ARACT).
- **Grossesse et risques professionnels :** Objectif : amélioration de l'information des femmes en âge de procréer sur les risques encourus sur le lieu de travail en cas de grossesse. Méthode : Recherche bibliographique ; rédaction d'arbre décisionnels par type de risque ; élaboration de plaquettes et d'affiches d'information
- **Risque chimique dans les imprimeries :** Objectif : évaluation du risque chimique dans les imprimeries ; recensement des produits CMR ; incitation à la substitution; conseils de prévention. Méthode : analyse des conditions de travail, des systèmes de ventilation et des fiches de données de sécurité, conseils adaptés à l'imprimerie, fiche d'entreprise type.
- **Risques professionnels dans les services d'aide à domicile :** Objectif : déterminer les risques professionnels (notamment TMS et charge mentale) des salariés de structures d'aide à domicile. Méthode : enquête auprès des salariés par questionnaire individuel, sensibilisation des employeurs au document unique, proposition de plan de prévention.
- **Plateformes téléphoniques :** Objectif : Mesurer l'impact sur la santé des salariés et objectiver les risques psychosociaux de ce type d'activité. Méthode : réalisation d'une enquête auprès

Siège social AIST-Avignon : 18, avenue de Fontcouverte – BP 50 776 – 84036 AVIGNON Cedex 3  
Tél. 04 90 87 33 04 – Fax 04 90 87 27 09

[contact@aist-avignon.net](mailto:contact@aist-avignon.net) – [www.aist-avignon.net](http://www.aist-avignon.net)

Centres Annexes : Agroparc – Courtine – Thiers – Sorgues – Châteaurenard – St-Rémy de Provence – Les Angles

SIRET 783 200 884 000 14 – APE 8621Z – TVA FR 857 832 00 884

des salariés avec l'appui du département statistiques de l'IUT Avignon ; Constat des conditions de travail (agencement des postes de travail, organisation, facteurs d'ambiance (sonore, lumineuse, thermique) ; propositions d'améliorations en faisant référence aux recommandations existantes.

- **Poussières de bois** : Objectif : informer et sensibiliser les employeurs et salariés sur le risque cancérogène des poussières de bois, insister sur la prévention primaire lors des visites d'entreprises (fiche de visite), mise en place un suivi médical adapté, communiquer en amont (notamment dans les CFA). Méthode : Création d'une plaquette d'information remise aux salariés lors des visites médicales, Utilisation d'une fiche de surveillance médicale annuelle, élaboration d'un diaporama sur le cancer de l'ethmoïde et les bonnes pratiques à mettre en place.
- **Prévention du risque chimique dans le BTP** : Objectif : Repérage des produits chimiques et cancérogène dans les TPE et PME du BTP de Vaucluse. Méthode : Etude des Fiches de Données de Sécurité et des techniques de travail ; prélèvements d'ambiance. Aide à l'identification des produits dangereux ; élaboration de supports destinés à la sensibilisation et à la formation des salariés ; réalisation de fiches individuelles d'exposition par les entreprises ; mise en commun d'informations ; rédaction d'un guide méthodologique pour l'identification, l'évaluation et la prévention du risque chimique et cancérogène.

Action commune aux 5 Services de Santé au Travail de Vaucluse en partenariat avec la CRAM-SE

Par ailleurs, les médecins du travail de l'AIST-Avignon ont participé à un certain nombre d'enquêtes et actions collectives telles que :

- Recensement des **Maladies à Caractère Professionnel** (coordonné par la DRTEFP),
- Participation au **Comité Départemental des Facteurs Psychosociaux** (coordonnées par DDTEFP et composé des organisations patronales et syndicales, de l'inspection du travail, d'un cabinet de psychologues du travail, d'un ingénieur de prévention de la DRTEFP
- Participation à la **Réunion de coordination des préventeurs** organisée par la DDTEFP
- Participation à l'enquête **SUMER 2009**, pilotée par Ministère du travail
- Participation au protocole expérimental **PREMTES** (PREvention, Médecine du Travail, Examen de Santé) coordonné par le CETAF et l'Assurance Maladie
- **EVREST** (EVolution et Relations En Santé au Travail) Sud : 1 seul médecin du travail
- Intervention auprès **d'Organisations Professionnelles** (CCI, Medef, CJD, ...) sur la prévention des risques
- .....

**Pour toute information, n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail**